

Les Néphrologues Libéraux s'engagent pour la transplantation rénale et la dialyse de proximité

A l'occasion de la onzième « semaine nationale du rein », **le Syndicat des Néphrologues Libéraux , déjà impliqué dans le processus propose un plan ambitieux d'accompagnement pour amplifier le développement de la transplantation rénale et de la dialyse hors centre en France.** En effet, ces modalités de prise en charge des insuffisants rénaux, lorsqu'elles sont médicalement possibles, sont reconnues pour avoir un impact positif sur la qualité de vie de ces patients et être un facteur d'économie globale dans le parcours de soins de la maladie rénale chronique. Alors que le tarif de la séance de dialyse diminue de façon significative depuis plusieurs années dans un contexte réglementaire contraint et avec des objectifs de qualité croissant il faut penser un nouveau mode d'organisation pour le volet hors centre et transplantation.

Pour l'accélération du développement de la transplantation rénale, le Syndicat des Néphrologues Libéraux demande:

- la création d'un acte de néphrologie lourde représentant la consultation d'annonce de projet de greffe rénale, l'entretien initial avec donneur et receveur en cas de greffe familiale, l'appréciation des indications et des contre-indications, la synthèse du dossier clinique biologique et des examens nécessaires, l'inscription sur liste d'attente. Cet acte lourd devrait être valorisé à hauteur de 100 euros par patient.
- un forfait établissement pour l'accompagnement du parcours du patient en phase de pré-inscription, représentant les ressources en personnel et en moyens nécessaires pour la réalisation des examens complémentaires nécessaires
- la participation des néphrologues libéraux dans le suivi partagé du transplanté rénal après le 3^e mois avec une rémunération à la hauteur d'une consultation de coordination en suivi régulier et une consultation lourde de synthèse une fois par an. Les néphrologues libéraux réclament également un financement des établissements de soins pour faciliter le suivi à proximité du domicile ; ce financement pourrait être celui d'une journée d'hospitalisation de jour, avec contenu prédéfini (bilans biologiques et radiologiques recommandés dans la surveillance du patient transplanté).

Pour l'accélération du développement de la dialyse hors centre, le Syndicat des Néphrologues Libéraux demande :

- l'extension du forfait hebdomadaire de surveillance de dialyse péritonéale (YYYY007) aux autres modes de traitement hors centre comme l'Hémodialyse à Domicile, Hémodialyse quotidienne à domicile et auto-dialyse. Toutes les techniques hors centre doivent être rémunérées à égalité afin de réduire les inégalités d'accès aux traitements.
- une valorisation claire des honoraires en Unité de Dialyse Médicalisée au niveau de 1.8 fois le forfait dialyse péritonéale par semaine.
- le maintien des fréquences de visite dans les centres telles que définies par les décrets et de la

consultation de suivi semestrielle du patient traité hors centre rémunérée au niveau d'une consultation lourde.

-la levée des contraintes administratives pour toute équipe néphrologique qui possède une autorisation de traitement de l'insuffisance rénale chronique et la possibilité de pratiquer en propre de facto toutes les modalités de traitement hors centre sans autorisation supplémentaire.

Les Néphrologues Libéraux sont prêts à favoriser encore plus le développement de la transplantation et des traitements hors centre.

Aux pouvoirs publics de leur donner les moyens de le faire avec une véritable politique d'incitation!

Docteur José Brasseur,
Président du Syndicat Des Néphrologues libéraux.
Contact 0621873344, brjose@sfr.fr